



M. Vincent Soetemont
Directeur général des ressources humaines
Ministère de l'Éducation nationale
72 rue Regnault
75243 Paris Cedex 13

Paris, le 17 mars 2020

Objet : Crise du Coronavirus Covid-19 et détachés directs

Monsieur le directeur général,

Monsieur,

Les décisions ministérielles amènent le nombre de **détachés directs** à augmenter. Elles permettent ainsi de traduire sur le terrain l'orientation de doubler le nombre d'élèves dans les établissements français de l'étranger homologués par l'Éducation nationale.

D'ores et déjà, quelque 2500 fonctionnaires exercent à l'étranger en **détachement direct**. Ce chiffre devrait être porté à 3500.

La crise inédite que nous vivons nous interroge pour ces personnels.

Qu'entend faire le ministère de l'Éducation nationale pour protéger **ces fonctionnaires recrutés locaux détachés directs** devant les risques liés à l'épidémie mondiale Covid-19 ?

En cas de défaut de paiement de l'établissement, quelle mesure prendra le ministère ?

Nous vous prions de recevoir, monsieur le directeur général, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Xavier Auger

Pascale Canova